

REPUBLIQUE DU NIGER

FRATERNITE-TRAVAIL-PROGRES

REGION DE MARADI

DEPARTEMENT DE DAKORO

COMMUNE RURALE DE SABON MACHI

Procès-verbal de la 3ème session Ordinaire de l'année 2021

L'an deux mille vingt et un et le 27 ;28 ;29 ; 30 Juin s'est tenue la troisième session ordinaire de la commune rurale de Sabon Machi dans sa salle habituelle sous la présidence de Monsieur Mahamane Mindaou Maire de ladite commune.

Les travaux de cette session ont duré quatre (4) jours.

Etaient présents :

1-Mahamane Mindaou Maire de la commune rurale de Sabon Machi.

2- Inoussa Na Kandé Maire Adjoint.

3- Mamane Labo Conseiller Communal.

4- Issaka Dan Kiddik Conseiller Communal.

5- Haouaou Laouali conseillère Communale.

6- Idi Moussa Conseiller Communal.

7- Harouna Elh.Issaka Conseiller Communal.

8- Mariama Aboubacar Conseillère Communale.

9-Haro Salihou Conseiller Communal.

10-Idi Ibrahim Conseiller Communal.

11-Ramatou Adoul Hamid Conseillère Communale.

12-Sani Rabé Conseiller Communal

13-Kabirou Moussa Conseiller Communal

Avant de commencer les travaux de la session, le président a d'abord vérifié le quorum ;

13 Conseillers sur 13 prévus sont présents. le quorum est donc atteint.

Après la traditionnelle Fatiha, le maire a procédé à l'ouverture de la session en remerciant l'assistance tout en leur souhaitant plein succès dans les travaux.

Le Président du Conseil a ordonné la lecture et amendement de l'ordre du jour qui comporte 7 points :

- 1-Lecture et amendement du procès-verbal de la session précédente ;
- 2-Recensement de la population de Sabon Machi ;
- 3-Mobilisation des ressources de la commune ;
- 4-Remaniement budgétaire
- 5-Problèmes muni AEP de la commune ;
- 6-Vente à prix modéré (VPM) ;
- 7-Frais de déplacement à l'intérieur et l'extérieur de la commune des Maires et personnel
- 8-Recrutement personnel, Secrétaire Général, Police municipale etc.....

9-Divers :

S'agissant des points retenus :

1^{er} -Point : Le procès-verbal de la session précédente a été adopté par l'unanimité des conseillers sous réserve de correction et de la signature du Maire sortant.

2^{ème} -Point : du recensement de la population : Le maire a donné la parole à l'agent d'état civil afin de nous clarifié sur ce qui a été préparé. Après l'exposé de ce dernier sur le recensement de la population, un débat a été ouvert d'où les intervenants ont posé des questions sur le processus du déroulement. C'est ainsi que le Receveur a pris la parole pour expliquer au conseil qu'un recensement peut coûter dix (10) millions voir quinze mais nous ici nous avons prévu en ligne budgétaire quatre millions (4 000 000) FCFA compte_tenu de la capacité de la commune et de l'incivisme fiscal a précisé le Receveur.

Le Conseil a sollicité une campagne d'information et de sensibilisation sur l'incivisme fiscal et surtout sur l'importance du recensement.

Le Conseil a aussi sollicité l'intervention du Député National par rapport aux villages litigieux de la commune.

Après tout ce débat les Conseillers ont donné leur accord pour que cela soit exécuté incessamment.

3^{ème} -Point : Sur la mobilisation des ressources de la commune : Sur ce point aussi un débat a été ouvert : une question a été posée par le Maire comment mobiliser les ressources ?

Les conseillers, le représentant du Chef de Canton, celui du Député National et les services techniques ont pris la parole tour à tour pour donner leur point de vue par rapport au recouvrement de la taxe municipale et d'autres taxes : d'abord il y a retard de sortie pour le recouvrement, l'information et la sensibilisation des populations qui ne se font pas à temps.

Des autres taxes : le receveur et le secrétaire municipal ont été interpellés en ce qui concerne les taxes de marchés, des panneaux publicitaires, les réseaux téléphoniques, la Nigelec etc...

Le receveur a donné d'amples explications sur les recettes rétrocédées de l'Etat qui transitent par le trésor qui sont versés dans notre compte Trésor soit par la DGI ou d'autres institutions de l'Etat. A ce jour ni les réseaux téléphoniques et les panneaux publicitaires, ni la Nigelec n'ont rien versé à la commune depuis sa prise de fonction.

Quand au **Secrétaire Municipal** il a expliqué aux conseillers que pour le moment on vit une période morte néanmoins il y a une moyenne de cinq cent mille (500 000) FCFA de recouvrement par semaine.

Recommandations : Pour éviter l'incivisme fiscal, il faut informer et sensibiliser les acteurs concernés tel que la population, les percepteurs de taxes et les intermédiaires ;

Distribuer les rôles à temps ;

Il faut prioriser en investissements les villages qui ont payé leurs impôts.

Entreprendre des travaux d'investissement dans l'auto-gare ;

Interdire l'épilage hors du marché ;

Organiser de temps en temps des séances de formation envers les acteurs concernés.

4^{ème} Point : Du remaniement budgétaire : Ce point a été laissé au soin des techniciens en la matière néanmoins les points concernés ont été soumis à l'appréciation des conseillers :

C'est ainsi que les conseillers ont à l'unanimité proposé de revoir en hausse les chapitres ci-dessous énumérés :

- 1- les salaires compte tenu des agents qui seront recrutés et les avancements des agents permanents en activités.
- 2-Renforcement des capacités (formation des agents et conseillers communaux)
- 3-La réhabilitation de l'abattoir ;
- 4- Les subventions des associations

- 5-L'assistance sociale ;
- 6-Matériel et mobilier bureau ;
- 7-Frais médicaux ;
- 8-Transport Inspection de l'Enseignement ;
- 9-Frais déplacement Maires et personnel :

-Déplacement à l'intérieur de la région :

-Les maires quinze mille (15 000) FCFA

- Les agents administratifs dix mille (10 000) FCFA,

-Les chauffeurs 2500FCFA.

-Déplacement hors de la Région :

- Maires : vingt cinq mille (25 000) FCFA

-Les agents administratifs : quinze mille (15 000) FCFA

-Les chauffeurs cinq mille (5 000) FCFA.

Les conseillers ont apprécié et adopté le principe du remaniement à l'unanimité.

5^{ème} Point : Du problème mini AEP : Les délégués de ce différent mini AEP n'étant pas présents le Conseil a donné mandat aux maires pour rencontrer les deux techniciens concernés

6^{ème} Point : de la vente à Prix modéré(VPM) le Maire a informé le conseil de la mise à la disposition de la commune de cinquante tonnes de mil pour la vente à prix modéré (VPM).Il a aussi précisé que les sacs ne pesant pas Cent kilos il est impossible de les vendre par mesure mais plutôt par sac. Il a demandé par conséquent l'avis du conseil. Ce dernier a approuvé à l'unanimité cette proposition.

7^{ème} Point : du recrutement du personnel : Le conseil a donné son avis favorable à cent pour cent pour le recrutement du Secrétaire Général, de la police municipale etc. au fur dans la mesure du possible.

8^{ème} Point : en divers, le Maire –Adjoint a fait une mise au point à l'endroit du Conseil et du personnel de la mairie par rapport aux secrets professionnels et administratifs, il a précisé que toute affaire administrative doit rester au sein de la mairie On doit être serein et soudé.

L'ordre du jour étant épuisé le Président a levé la séance.

Le Président de la Séance.

Le Secrétaire de séance

Mahamane Mindaou

Issa Kakou



Liste de présence à la session ordinaire de la commune rurale de Sabon Machi Juin 2021

N°	Nom et Prénom	Fonction	Contact	Signature
1	Mamane Labo	Conseiller élu	96 07 11 69	<i>Mamane</i>
2	Harouna Elh. Issaka	Conseiller élu	97 14 10 22	<i>Harouna</i>
3	Issaka Dan Kiddik	Conseiller élu	96 67 66 62	<i>Issaka</i>
4	Harou Salihou	Conseiller élu	84 55 30 77	<i>Harou</i>
5	Yani Rabe	Conseiller élu	80 59 37 28	<i>Yani</i>
6	Maikou Massa	Conseiller élu Moussa	95 92 57 45	<i>Maikou</i>
7	Abarchi Takouli	Représentant HOPE	94 18 76 47	<i>Abarchi</i>
8	Aboubacar Nainou	chef/secteur	96 09 16 50	<i>Aboubacar</i>
9	Idi Ibrahim	Conseiller élu	96 02 31 59	<i>Idi</i>
10	Harouma Aboubacar	Conseiller élu	95 88 81 52	<i>Harouma</i>
11	Harou Laouali	Conseiller élu	98 72 96	<i>Harou</i>
12	Idi Moussa	81 74 14	97 37 86 74	<i>Idi</i>
13	Mahamane Mindou	Maire	96 23 26 51	<i>Mahamane</i>
14	INOUSSA Nakanda	Vice-Maire	96 90 17 48	<i>INOUSSA</i>
15	Ramatou Aboul Hamid	Conseillère	95 45 97 32	<i>Ramatou</i>
16	Ouhada KACHENE	Receveur Municipal	94 97 56 77	<i>Ouhada</i>
17	Amari Moussa	Secrétaire Municipal	98 36 47 78	<i>Amari</i>
18	Issa Kallen	Secrétaire Municipal	96 49 26 88	<i>Issa</i>

A Sabon Machi le²⁰...../.....⁰⁵...../20.21....